

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 avril 2010

CP 10/04-14

L'an deux mil dix, le 26 avril à 17 H 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;

Etait excusé : M. Viguié.

**RESTRUCTURATION DU CENTRE MEDICO-SOCIAL DE MOISSAC
DEVOLUTION DES MARCHES**

Dans le cadre du projet de restructuration du centre médico-social de Moissac, une consultation a été lancée auprès des entreprises de bâtiment selon la procédure adaptée.

Les travaux étaient décomposés en neuf lots couvrant la totalité des tâches à réaliser.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 29 mars 2010 a examiné les offres déposées dans les formes et délais requis ; les prix proposés figurent dans le procès-verbal présenté.

La Commission a décidé d'attribuer les marchés suivants aux entreprises proposant la meilleure offre en fonction des critères d'attribution pondérés.

Lot n° 1 – Gros œuvre / Couverture / Carrelage

Montant : 55 824,80 € HT

Attributaire : Société ABC (82)

Lot n° 2 – Ascenseur

Montant : 23 900 € HT

Attributaire : Société ASL (31)

Lot n° 3 – Electricité et éclairage

Montant : 36 224,30 € HT

Attributaire : Société FERRIERES (82)

Lot n° 4 – Chauffage / Ventilation / Plomberie

Montant : 12 033,68 € HT

Attributaire : Société FICHE (82)

Lot n° 5 – Menuiserie aluminium / Serrurerie

Montant : 15 591,00 € HT

Attributaire : Société ALU CREATION (82)

Lot n° 6 – Menuiserie bois

Montant : 14 215,40 € HT

Attributaire : Société BANZO (82)

Lot n° 7 – Cloison / Isolation / Faux plafond

Montant : 24 011,00 € HT

Attributaire : Société MMP (82)

Lot n° 8 – Sols souples

Montant : 21 161,74 € HT

Attributaire : Société JOACHIM et CERETTA (82)

Lot n° 9 – Peinture

Montant : 18 835,74 € HT

Attributaire : Société PINTO (82)

En conséquence, je vous demande de bien vouloir délibérer.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 29 mars 2010,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département :
- l'ensemble des marchés concernant la restructuration du centre médico-social de Moissac avec les entreprises et pour les montants suivants :

Lot n° 1 – Gros œuvre / Couverture / Carrelage

Montant : 55 824,80 € HT

Attributaire : Société ABC (82)

Lot n° 2 – Ascenseur

Montant : 23 900 € HT

Attributaire : Société ASL (31)

Lot n° 3 – Electricité et éclairage

Montant : 36 224,30 € HT

Attributaire : Société FERRIERES (82)

Lot n° 4 – Chauffage / Ventilation / Plomberie

Montant : 12 033,68 € HT

Attributaire : Société FICHE (82)

Lot n° 5 – Menuiserie aluminium / Serrurerie

Montant : 15 591,00 € HT

Attributaire : Société ALU CREATION (82)

Lot n° 6 – Menuiserie bois

Montant : 14 215,40 € HT

Attributaire : Société BANZO (82)

Lot n° 7 – Cloison / Isolation / Faux plafond

Montant : 24 011,00 € HT

Attributaire : Société MMP (82)

Lot n° 8 – Sols souples

Montant : 21 161,74 € HT

Attributaire : Société JOACHIM et CERETTA (82)

Lot n° 9 – Peinture

Montant : 18 835,74 € HT

Attributaire : Société PINTO (82)

- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance éventuels.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,